

Champlitte et ses communes associées

Directeur de publication : Patrice Colinet
Responsable de la rédaction : Aurélie Sartelet
Impression : Mairie

2021 et l'écologie...

Protéger notre ressource en eau.

Depuis 2018, la France et le territoire de Champlitte en particulier, commencent à tester une nouvelle formule prévue par le plan biodiversité : le PSE (Paiement pour Services Environnementaux).

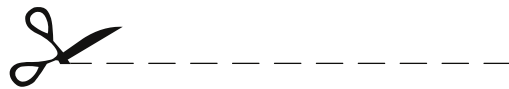
Qu'est-ce ? Les PSE poursuivent l'objectif d'encourager les pratiques agricoles qui contribuent à lutter activement contre le réchauffement climatique, à protéger l'eau, les milieux, les sols et la biodiversité. Concrètement, les PSE récompensent les agriculteurs qui auront mis en œuvre des efforts vertueux au sein de leur exploitation.

Qui pilote ce projet ? Ce sont les municipalités qui sont les maîtres d'ouvrages de ce projet. Ainsi, les élus de la commune de Champlitte ont donc souhaité entrer dans un projet expérimental aux côtés du Pays Graylois. C'est un projet qui s'adresse aux agriculteurs volontaires exploitants les parcelles sur le bassin d'alimentation de captage des sources "Source du Vivier" : entre Montarlot et Champlitte et "Source de la Papeterie" : à Leffond.

Comment cela va-t-il se faire ? À partir d'un diagnostic initial et guidés par la Chambre d'Agriculture, les exploitants vont se projeter sur cinq ans pour mener des actions de protection et de restauration de l'environnement.

Qu'en pensent les exploitants ? Depuis de nombreuses années les agriculteurs sont bien sûr sensibles à leur environnement ; c'est aussi ce qu'il les fait vivre. Dix exploitants en sont déjà à l'étape du diagnostic et de la projection. Cela représente 3350 ha sur le territoire, dont 450 ha en zone de captage. Dans un tout prochain bulletin municipal, nous mettrons en valeur le travail d'amélioration déjà réalisé par l'un des ces agriculteurs. Concrètement, que vont faire les exploitants ? Ils vont tout d'abord réduire leur consommation d'engrais et de pesticides. Ensuite, ils vont mettre en place des systèmes de préservation des sols (bandes enherbées, intercultures, limitation de l'érosion ...) et des zones propices à la biodiversité (arbres, bandes refuge le long des forêts, jachères, mares, ...)

Combien cela va-t-il coûter ? Pour permettre aux exploitants de faire évoluer leurs pratiques et compenser leur pertes, ils seront rémunérés en contrepartie. C'est la commune qui débloquent les fonds en fonction des actions réalisées et évaluées. Ce projet peut avoir lieu car il fait l'objet d'un financement à 100 % par notre partenaire essentiel : l'Agence de l'Eau à qui nous adressons nos remerciements. Ce qui coûtera, ce sera le temps et l'énergie investis par chacun pour la réussite de cet ambitieux projet !



Appel aux habitants

Nous avons reçu plusieurs propositions de nom pour le pôle scolaire récemment réhabilité et nous remercions les auteurs de ces premières suggestions. Par le biais de ce coupon ou par mail (mairie.champlitte@orange.fr), nous vous invitons à nous proposer le nom qui vous semble caractériser le mieux ce nouveau pôle multi-générationnel. Le choix définitif fera l'objet d'un débat lors d'un prochain Conseil Municipal.

Proposition :

Nous vous sollicitons pour l'utilisation des anciens locaux du Chani Loisirs rue du marché, 4 pièces (sans compter l'accueil) de 70m2 au minimum peuvent accueillir (entourez) : - un atelier réparation vélo

- une recyclerie
- un Fab Lab :
- un espace coworking (bureaux partagés par les professionnels)
- un espace de vente pour artisans

Autres/suggestions.....

La Beauté qui vient à vous !

du Rose aux Joues

Institut de Beauté - Bien-être mobile

• Epilation • Soins Visage • Modelage • Maquillage • Onglerie •

Prendre soin de vous, vous faire passer un agréable moment et vous faire gagner du temps !

Tél. 06 74 61 24 68
 Email : duroseauxjoues@outlook.com

AVEC OU SANS RDV

ZONES D'INTERVENTION : Découvrez le planning de passage près de chez vous.

MIREBEAU-sur-BÈZE BELLENEUVE HEUILLEY-sur-SAÛNE CHAMPLITTE SELONGEY CHAIGNAY BEIRE-LE-CHÂTEL

La pièce d'identité à portée de main!

VILLE DE CHAMPLITTE
 Référent Via Francigena

La Mairie de Champlitte élargit ses créneaux pour la réalisation des cartes nationales d'identité et passeports

Lundi : de 15 à 17 h
 Mardi : de 10 à 12 h
 Mercredi : de 15 à 17 h
 Jeudi : de 15 à 17 h
 Vendredi : de 15 à 17 h
 Samedi : de 10 à 12 h

Prise de rendez-vous possible par téléphone 03 84 67 64 10

Aide régionale

Après la mise en place de l'aide à l'investissement destinée aux très petites entreprises, la Communauté de Communes souhaite aider les ménages et encourager la consommation locale par la distribution de bons d'achats. Grâce à la contribution de la Région, de la CC4R et de la Municipalité, chaque foyer pourrait recevoir prochainement un bon d'achat (d'une valeur de 7 à 9 €) qui sera utilisable uniquement dans les commerces locaux pour un achat d'au moins 20 à 25 euros.

Conseiller numérique

Alors que le "numérique" transforme notre société, de nombreuses personnes sont en difficulté face à ces nouveaux usages (Internet, dématérialisation, ...) ! Pour leur venir en aide, la CC4R a décidé de recruter un conseiller numérique pour deux ans (financé à 100% par l'Etat). Il sera chargé d'aider ces publics en difficulté à « naviguer sur Internet », « prendre en main un équipement informatique, gérer leurs courriels, « apprendre à utiliser des applications utiles sur smartphone », ou encore « apprendre les bases du traitement de texte ». Ce conseiller sera bientôt présent sur notre territoire pour commencer sa mission. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses disponibilités pour nos communes.

La Via Francigena

GR®145 en France et labellisée Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe (<https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes>) traverse notre territoire : Leffond, Montarlot-Les-Champlitte, Champlitte, Champlitte-la-Ville et Margilley.

Le parcours long de 3200 km traverse 4 pays, démarre à Canterbury au Royaume Uni, entre en France à Calais, passe par la Suisse et pénètre en Italie au Col du Grand St Bernard pour aller jusqu'à Rome et se poursuit au pied de la botte italienne jusqu'à Santa Maria di Leuca. Ce chemin est une manière de redécouvrir les pays, l'histoire et les peuples à un rythme plus lent, en considérant ceux qui voyagent à pied ou à vélo. Le pèlerin moderne acquiert une meilleure compréhension du paysage, de l'histoire et des nations dans le passé et le présent.

En 2016 une convention de partenariat a été signée entre la commune et l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena (réseau porteur pour le Conseil de l'Europe), Champlitte est devenu le référent institutionnel pour la France et a la charge désormais de promouvoir et développer cet itinéraire de Calais (62) au Col du Grand Saint Bernard en Suisse.

Souhaitant poursuivre et amplifier les actions en cours, l'AEVF, la commune et la CC4R ont signé des conventions en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour soutenir les projets en France et en Suisse, et donc de recruter un chargé de développement.

Depuis le 1er février, nous accueillons à Champlitte Jacques Chevin, jeune homme de 28 ans venant d'Alsace et désormais Chanois. Il est en charge de ce projet culturel et international et son contrat de projet (supporté administrativement par la CC4R) est prévu pour 2 ans. Bienvenue à Jacques !

Ramassage des ordures ménagères et Civisme

Certaines rues de Champlitte et des communes associées sont étroites et, en temps normal, demandent une certaine dextérité au chauffeur du camion de ramassage des OM. Il est évident que lorsque le stationnement des véhicules dans ces rues étroites est plus ou moins anarchique, le travail de collecte devient difficile voire impossible ; il s'agira alors d'un refus de collecte. Pour ne pas pénaliser la collectivité (ou tout du moins une partie) par une telle situation, nous appelons donc à votre vigilance et à votre civisme quant au stationnement des véhicules les jours de ramassage des ordures ménagères.

Informations Affouages et Exploitation de la forêt

Suite aux travaux de bucheronnage récemment effectués, les affouages ont pu être distribués aux familles inscrites.

(50 pour Champlitte, 12 pour Nouvelle les Champlitte, 9 pour Margilley, 4 pour Frettes, 12 pour Leffond, 3 pour Montarlot).

Pour toutes questions concernant ces affouages, vous pouvez contacter Patrice AVENTINO ou Patrice COLINET

* Exploitation de la forêt : Comme vous l'avez sans doute constaté le long de la route forestière du grand bois à Champlitte ou à Montarlot ou encore à Frettes dans le bois du Tremblois des travaux forestiers ont été effectués ou sont en cours. Vers le pont de Pomoy, ce sont environ 110 arbres (40 chênes et 70 hêtres) tombés ou en dépérissement qui ont été exploités et vendus. A Champlitte, les coupes 86 et 88 ont fait l'objet de coupes sylvicoles d'amélioration de même que les coupes 239 et 240 à Frettes. Toujours à Champlitte, les coupes 48, 89 et 90 subissent des travaux d'éclaircissements et enfin, les dans les coupes 50 et 209 (à Montarlot) des bucherons professionnels réalisent actuellement des travaux du taillis et de cloisonnement.

Plan de gestion de la forêt à 20 ans : Le programme de gestion de nos forêts communales pour les deux décennies à venir sera présenté par l'ONF au Conseil Municipal le 18 février.

Exposition du CCAS :

EXPOSITION 'BIEN DANS LEUR GENRE' Du 1er Mars au 10 Mars, ouvert tous les jours de 14h à 17h30 à la Salle des Fêtes de Champlitte sauf le samedi 6 mars ouvert de 10h à 13h30.

Bien Dans Leur Genre, proposée au public par le CCAS dans le cadre de la journée internationale des Droits des femmes du 8 Mars, en partenariat avec le CIDFF, Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de Haute-Saône. Cette exposition, sous la forme de 22 panneaux, incite à la réflexion à l'aide d'une approche ludique. Elle a pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes, mais également les adultes, à la question de l'égalité des genres. Elle nous propose de réfléchir aux relations filles-garçons, au rôle de chacun dans la société ou dans la famille. Le but n'étant pas de juger tel ou tel comportement mais d'amener avec humour le visiteur à s'interroger et, peut-être, à évoluer. Contact CCAS mairie : 03 84 67 64 10.

Les animaux en 2021

Champlitte-la-Ville

Les habitants de Champlitte-la-Ville font remonter les problèmes de salubrité publique concernant les déjections félines dans leurs cours, jardins, garages. Plusieurs incidents impliquant des automobilistes ont failli avoir lieu afin de ne pas les écraser. Les propriétaires sont invités à prendre attache avec le maire délégué pour trouver une solution.